



## Sommaire :

- Conseil communal
- Plans cadastraux
- Plan canicule
- Statistique 2018 de la gendarmerie
- Déchets dans les toilettes
- Déchets sauvages
- Inauguration du refuge
- Inauguration du Collège de La Sarraz
- Fête nationale
- Horaires de l'administration communale
- Vin de la commune
- Agenda

## DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal s'est réuni à deux reprises cette année, le 22 mai et le 14 juin 2019. Lors de ces séances, les décisions suivantes ont été prises :

Séance du 22 mai 2019 :

- accepter le préavis municipal N° 01/19 et octroyer à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 36'330.00 concernant le projet de régionalisation de l'épuration des Eaux Haute-Venoge-Veyron (EHVV).
- accepter le préavis municipal N° 02/19 et octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 152'000.00 pour financer les travaux de remplacement et d'amélioration de l'éclairage public.

Séance du 14 juin 2019 :

- accepter le préavis municipal 03/19, approuver les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2018 et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour 2018

## MISE À JOUR DES PLANS CADASTRAUX

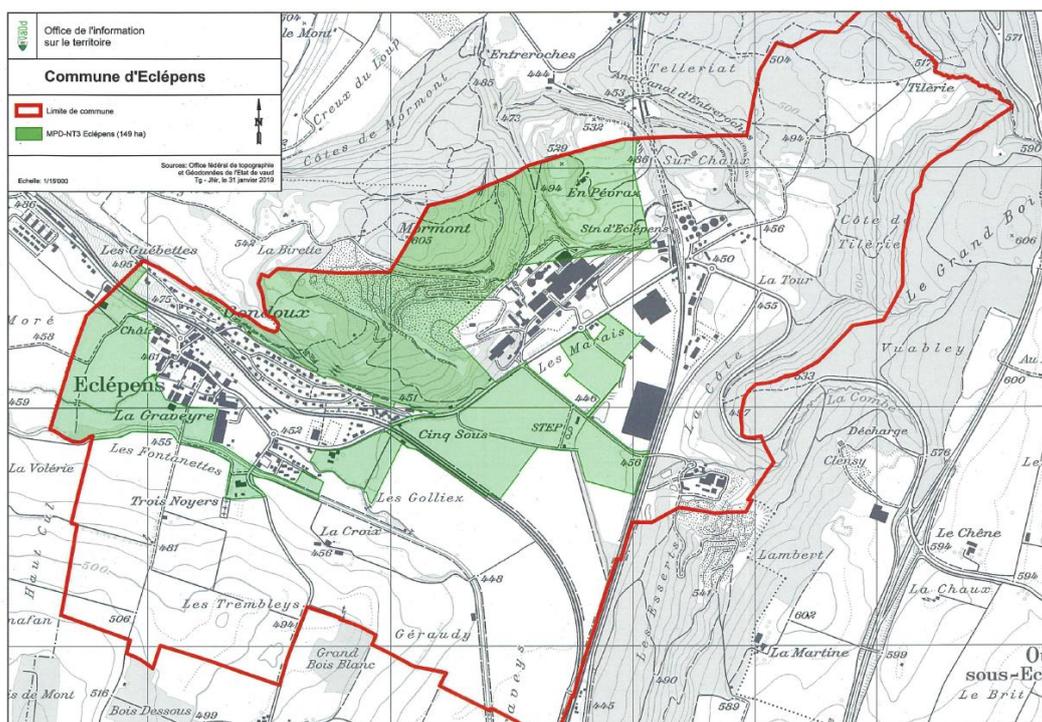
L'Office de l'information sur le territoire du Canton de Vaud (OIT) va procéder à la mise à jour périodique des plans cadastraux du périmètre qui figure en vert sur le plan ci-dessous. Cette opération ne requiert aucune participation financière de la commune, ni des propriétaires fonciers. Les frais sont entièrement à la charge du Canton.

A l'issue de cette mise à jour qui durera 18 mois, il sera possible de consulter le nouvel état sur le guichet cartographique cantonal

[www.geo.vd.ch](http://www.geo.vd.ch)

Une information et une consultation publique auront lieu ultérieurement, permettant aux exploitants et aux propriétaires de terrains concernés de faire part, par écrit, de leurs observations.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme J. Niggeler, en charge de la planification et du suivi des travaux (tél 021 316 24 54).



## PLAN CANICULE

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Nous vous rappelons les

### CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS :



#### Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



#### Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par douches régulières ou compresses humides sur le corps



#### Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes



#### En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale, appeler le **144**

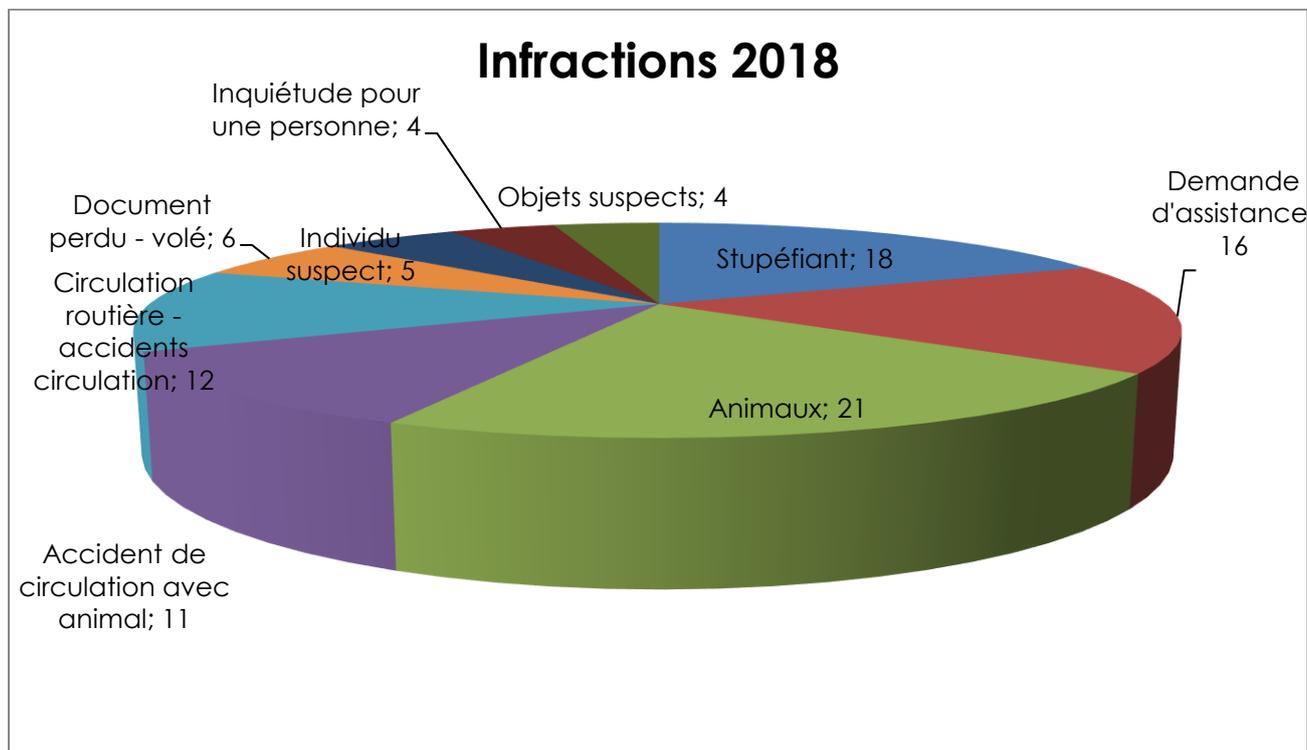
**Symptômes possibles d'un coup de chaleur** : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement ! Faire boire et rafraîchir la personne.

Le bureau communal se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



## GENDARMERIE – SYNTHÈSE DE L'ANNÉE 2018

Vous trouverez dans le graphique ci-dessous les principaux événements survenus dans notre localité en 2018 :



# DÉCHETS DANS LES TOILETTES

Les déchets, tels que

- lingettes humides, articles hygiéniques ou cotons-tiges,

transitent souvent par les réseaux d'évacuation des eaux et impactent sévèrement le bon fonctionnement des pompes placées sur les réseaux (stations de pompage). Le nettoyage de ces ouvrages n'est pas aisé et nécessite des actions fréquentes, coûteuses, difficiles et peu ragoûtantes. La sensibilisation de la population est donc particulièrement utile afin de réduire et, idéalement, de stopper la présence de ces déchets dans les eaux usées.

Pour tout type de déchets, **la Municipalité vous demande d'utiliser la voie des ordures ménagères.**



Les lingettes humides détruisent les pompes !  
Les toilettes ne sont pas une poubelle.

Lingettes humides, serviettes hygiéniques, couches-culottes, préservatifs, restes de nourriture, médicaments, rondelles cosmétiques, litière pour chat etc. doivent finir à la poubelle et non pas dans les toilettes !



**Les toilettes ne sont pas une poubelle**

Les articles hygiéniques doivent finir à la poubelle et non dans les toilettes !

Die Toilette ist kein Müllschuttler.  
Il WC non è una pattumiera.  
A toilet is not a rubbish dump.  
A sanitra não é uma conduta de lixo.  
El retreta no es un cubo de la basura.  
Туалет - не мусоропровод.  
تجنب إلقاء المهملات في المراحيض.  
आपका शौचालय मदी फिसलवपुदी नहीं हे.  
اپ کا بیت الخلاء کوڑا کرکٹ کا ڈالنے نہیں ہے۔  
توالٹ شما میهنتم شونینگ زباله نیست  
廁所不是垃圾槽  
Toaleti mit është uluku i mbetjeve  
Toalet nije kanta za otpatke



## DÉPÔT SAUVAGE DES DÉCHETS



Triste image que celle de ce dépôt sauvage dans le box des déchets verts en avril 2019. Nos employés communaux ont dû trier et éliminer les divers matériaux dans les bennes correspondantes.

**Si de telles situations devaient se répéter, la Municipalité se verra dans l'obligation de réglementer l'accès aux déchets verts par des horaires fixes.**



De même, les objets ci-contre (photo de gauche) ont été trouvés dans la benne de déchets inertes !

Nous vous remercions de vous conformer aux consignes données à la déchetterie concernant le tri des déchets !



Tous les déchets ci-dessous ont été récupérés dans le bief par les pêcheurs.

Ce cours d'eau n'est pas un dépotoir et nous vous remercions de respecter l'environnement que ce soit dans nos rivières ou dans nos forêts.



## INAUGURATION DU REFUGE

Une centaine de personnes ont répondu présentes le 18 mai dernier à l'occasion de l'inauguration du refuge, reconstruit après l'incendie qui avait ravagé le précédent en mars 2018. Les locations ont pu reprendre depuis le 1<sup>er</sup> juin et ce beau refuge a littéralement été pris d'assaut !

Les disponibilités, le nouveau règlement, ainsi que le formulaire de location sont disponibles à l'administration communale ou sur le site internet [www.eclpens.ch](http://www.eclpens.ch).



Précédemment, la population avait pu participer à la déchetterie à une matinée d'information et de sensibilisation au tri des déchets, avec jeux didactiques pour enfants et adultes.



### Résultat du concours du 18 mai 2019 à la déchetterie

1<sup>er</sup> prix : **M. Albert Cloux** (remise de 50 kg sur les ordures ménagères, Fr. 25.-)

2<sup>ème</sup> prix : **M. Yannick Kalepe** (remise de de 40 kg sur les ordures ménagères, Fr. 20.-)

3<sup>ème</sup> prix : **Mme Patricia Endrion Juzet** (remise de 30kg sur les ordures ménagères, Fr. 15.-).

Ces montants seront déduits lors de la facture du 2<sup>ème</sup> semestre 2019.

## INAUGURATION DU COLLÈGE DE LA SARRAZ

L'inauguration du nouveau collège de La Sarraz, destiné aux élèves du cycle secondaire, aura lieu

**le vendredi 20 septembre 2019**

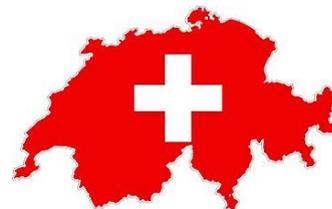
Un après-midi portes ouvertes sera suivi d'une partie officielle à 17h30.

Toute la population est invitée à participer à cet évènement.



## FÊTE NATIONALE

# JEUDI 1<sup>ER</sup> AOÛT 2019



La manifestation du 1<sup>er</sup> août sera organisée cette année par Le Chœur d'Hommes d'Eclépens. Elle aura lieu au bâtiment polyvalent, selon le programme suivant :

- **Dès 19h00** Repas
- **Aux environs de 21h15** Partie officielle
- **Dès la tombée de la nuit** Feu d'artifice

### Menu :

- ☞ Tranches de porc
- Salade de pommes de terres et de haricots
- Dessert
- Café ou thé Fr. 10.00
- ☞ Menu enfant jusqu'à 12 ans Fr. 5.00
- ☞ Saucisses, pain Fr. 3.00
- ☞ Minérales Fr. 2.00
- ☞ Pâtisseries, la tranche Fr. 2.00

**Verrée du « Tonneau » offerte par la commune  
(prière de vous munir d'un verre)**

Selon la coutume, la commune subventionne le prix des repas et des boissons sans alcool.

- Par avance merci de pavoiser
- Nous recommandons vivement aux parents de rendre attentifs leurs enfants aux dangers dus aux engins pyrotechniques



**NOUS VOUS INVITONS VIVEMENT A PARTICIPER A CETTE FÊTE ET AU REPAS  
IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE VOUS INSCRIRE**

La Municipalité

Le Chœur d'Hommes d'Eclépens



### CHOEUR D'HOMMES D'ÉCLÉPENS

Pour tous les amoureux de l'art choral, le Chœur d'Hommes d'Eclépens vous accueille avec plaisir tous les mercredis à 20h00. Les répétitions ont lieu à la salle du Conseil communal.

Première répétition :

le mercredi 4 septembre 2019 à 20h00.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de M. André Martignier, Président, au N° de tél 079 635 91 50.

## VIN DE LA COMMUNE D'ÉCLÉPENS

Vous pouvez en tout temps vous procurer du vin de la commune d'Eclépens auprès des employés communaux au tél 079.219.32.09 ou en vous adressant directement au bureau communal :

- Pinot gris  
50 cl Fr. 9.-
- Pinot noir  
50 cl Fr. 9.-  
70 cl Fr. 12.-  
140 cl magnum Fr. 28.-  
Magnum en caissette Fr. 35.-
- Carton de 6 verres Fr. 20.-



## ADMINISTRATION COMMUNALE

Secrétariat municipal

Tél. : 021 866 72 12

Contrôle des habitants

Fax : 021 866 74 61

Bourse communale

[admin@eclepens.ch](mailto:admin@eclepens.ch)

[www.eclepens.ch](http://www.eclepens.ch)

Ouverture des guichets

Lundi	Fermé
Mardi	09h00 à 11h00 16h00 à 18h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	Fermé
Vendredi	09h00 à 11h00

Le bureau communal sera exceptionnellement fermé

- **le vendredi 2 août 2019**
- **le vendredi 27 septembre 2019**

## AGENDA :

- Dimanche 28 juillet 2019 Culte à 10h à Eclépens
- Jeudi 1<sup>er</sup> août 2019 Fête nationale au bâtiment Polyvalent
- Samedi 7 septembre 2019 Caves ouvertes et marché du terroir – Château d'Eclépens
- Dimanche 8 septembre 2019 Culte à 10h à Eclépens
- Dimanche 29 septembre 2019 Culte à 10h à Eclépens
- Dimanche 29 septembre 2019 Concert de Jazz organisé par la Société de tir – Grande salle
- Jeudi 3 octobre 2019 Conseil communal
- Dimanche 13 octobre 2019 Culte à 10h à Eclépens



Nous vous souhaitons à toutes et à tous  
un très bel été,  
ainsi que de bonnes vacances !